

**Extrait du Registre**

**Des Délibérations du Conseil Municipal**

**2018 – 09 – 15 - CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATIONS SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION BN N°203 AU PROFIT DE GRDF**

L'an deux mil dix-huit, le vingt septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

**Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.**

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 septembre 2018

**PRÉSENTS :**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, François-Xavier RAHIER, Bruno DUMONTEIL, Mireille MAZURIER, Bernard COLLINET, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Alain POLI, Jacques CHAUVET, Sylviane STOME, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION**

Patrick MALVAES donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Monique POISSON donne procuration à Annie DUROUX

Nicole NUGEYRE donne procuration à Ludovic DUCOURAU

Maryse LALANDE donne procuration à David DELIGEY

Sylvie BANSARD donne procuration à Évelyne DONZEAUD

Michèle BOURGOIN donne procuration à Xavier PARIS

Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ

Danièle DUBOURDIEU donne procuration à Bruno DUMONTEIL

Jérémy DUPOUY donne procuration à Sylviane STOME

**ABSENT**

Joël LE FLECHER

**Maxime KHELOUFI a été nommé secrétaire de séance**

Dans le cadre des travaux de modernisation du réseau Gaz, GrDF procède au remplacement de ses canalisations en cuivre par du polyéthylène et assure la mise en conformité des branchements.

Ainsi, GrDF a mandaté la société SCCM sise à TARNES (33240) pour renouveler le réseau gaz dans l'avenue du Maréchal Leclerc et la rue Paul Pouget. Ce renouvellement nécessite notamment le passage d'une canalisation souterraine d'un diamètre 40 et ses accessoires sur la parcelle communale cadastrée section BN n°203 situé 15 rue Paul Pouget.

Il convient donc d'établir une convention de servitude au profit de GrDF sur cette parcelle, sur une bande de quatre mètres de large et d'une longueur d'environ soixante-dix mètres. GrDF pourra occuper temporairement une largeur supplémentaire de deux mètres pour la réalisation des travaux et s'engage à la remise en état du terrain à l'issue de ces derniers.

La convention, jointe en annexe, établie à titre gratuit pour la durée des ouvrages, détaille les droits et obligations du propriétaire et de GrDF.

Après avoir pris connaissance de la convention,

Je vous demande:

- d'en approuver ses termes,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la-dite convention et tout document y afférent

#### **DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

**Marie-Hélène DES ESGAULX**  
Maire de Gujan-Mestras



Affiché le... 25 septembre 2018

Gujan-Mestras le 25 septembre 2018